



# Evaluation et préconisation dans le SPRULO

## DATES :

### Session 1 :

22 septembre (matin), 29  
septembre & 4 octobre  
2023

### Session 2 :

24 novembre (matin), 1<sup>er</sup>  
décembre & 8 décembre  
2023

## HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

## DUREE :

2,5 jours

Soit 17.5 heures

## PRIX :

Gratuit

## LIEU :

Ecole Supérieure de  
Praxis Sociale

à Mulhouse

## INTERVENANT(E/S) :

### Olivier SIMON :

formateur indépendant  
et expert des questions  
de participation et du  
LDA.

### Luc VERBESELT :

Formateur, travailleur  
social, directeur  
d'établissement.

## Contexte :

Le **Service public** de la **rue** au **logement** pose des objectifs structurants pour la politique publique de lutte contre le sans-abrisme :

- Accélérer l'accès au logement des personnes en situation administrative régulière et assurer l'accès immédiat et inconditionnel à un hébergement d'urgence pour toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale ;
- Assurer que 100% des personnes sans domicile repérées bénéficient, dans des délais maîtrisés, d'une évaluation immédiate dite « flash » puis d'une évaluation approfondie qui permettent de mobiliser les ressources adaptées pour répondre à leurs besoins et leurs souhaits ;
- Assurer des parcours d'accompagnement adaptés aux besoins et choix des personnes, de leur premier repérage à la rue jusqu'à la sécurisation de l'accès au logement.

Au niveau local, le SIAO 68 constitue la clé de voûte du Service public de la rue au logement. Aux côtés de l'Etat et avec le concours de l'ensemble des acteurs du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion), le SIAO participe et veille à la mise en œuvre des objectifs de ce service public. Il est donc en charge des missions suivantes :

- Le pilotage des parcours résidentiels des personnes sans domicile pour s'assurer d'une progression vers le logement, ou à défaut l'hébergement, et l'assurance que les actions nécessaires à cette progression sont bien réalisées.
- La coordination et l'organisation opérationnelle des moyens et expertises locales pour assurer l'objectif de 100% d'évaluations sociales immédiates « flash » et approfondies dans des délais maîtrisés.
- Le soutien et l'apport d'expertise à ses partenaires – associations, bailleurs sociaux ou autres acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes sans domicile – notamment sur la bonne mobilisation des dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire, en particulier portés par les ARS sur le volet de la santé ; et l'organisation des ressources nécessaire à la prévention des ruptures dans les parcours d'accompagnement.

## Enjeux :

Dans ce contexte les SIAO jouent un rôle charnière dans le parcours des personnes accompagnées. Il s'agit pour eux de maximiser la sécurisation des orientations en apportant la réponse idoine aux besoins et aux souhaits de la personne, en privilégiant dès que cela est possible l'accès au logement.

Pour ce faire il est nécessaire que les professionnels aient un maximum d'informations utiles à la bonne compréhension de la situation.

Une harmonisation des pratiques sur les questions de l'évaluation et du diagnostic se pose comme un préalable incontournable au déploiement du SPRULO.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les critères constitutifs d'une évaluation
- Appliquer les outils de la communication verbale : l'écoute active et la reformulation pour soutenir l'expression et explorer le système de références de l'interlocuteur ; le questionnement pertinent
- L'habileté à se mettre sur le même canal de communication
- Recueillir les besoins, les souhaits et associer la personne concernée à l'élaboration de son projet
- Recueillir et distinguer les informations importantes d'un récit de vie
- Traduire par un écrit factuel et complet les éléments
- Réaliser une évaluation sociale

- Identifier les besoins et les ressources mobilisables
- Argumenter et décider des préconisations

## PROGRAMME

---

**La première demi-journée s'articulera sur des rappels sur la politique du logement, droit aux logements.**

**La deuxième journée s'articulera sur le recueil de l'information :**

- La posture professionnelle
- Comment on questionne ?
- Comment on écoute ?
- Comment on recueille l'information dans ce qui n'est pas dit ?
- Quels critères retenir ?

**La troisième journée s'articulera sur l'écrit :**

- Elaboration d'une trame (basée sur les critères déjà identifiés et validés 1<sup>er</sup> jour)
- Identification des informations clés et objectives
- La rédaction d'une évaluation
- La prise de risque au travers des préconisations

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

2 jours non consécutifs (mais rapprochés) afin de permettre aux professionnels de s'imprégner des éléments apporter en premier lieu et de les exploiter au mieux sur le deuxième temps.

L'intervenant s'assurera que la méthodologie de recueil d'information ait bien été comprise avant de passer à l'écrit professionnel.

Documents pédagogiques mis à disposition des stagiaires.

Cette formation est proposée en présentiel.

## PUBLIC VISE

---

Tout professionnel de l'AH

## PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

---

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection. La formation est accessible jusqu'à une semaine avant la date de début. La formation sera maintenue avec un minimum de 6 inscrits.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

## EVALUATION

---

Temps de bilan rapide et questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque séance.

Un certificat de réalisation sera remis aux participants à l'issue de la formation.

## INSCRIPTION

---

<https://forms.gle/WthR47Yz7iPcHq9y7>

ECOLE SUPERIEURE DE  
PRAXIS SOCIALE

4, rue Schlumberger  
68200 MULHOUSE  
03 89 33 20 00

[www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)

Contact : Julie KUBLER  
[fct@praxis.alsace](mailto:fct@praxis.alsace)  
Tel : 03 89 33 42 33